



Madame la candidate , monsieur le candidat
aux élections municipales de Roubaix.

« Ensemble pour le climat Roubaix » a organisé en 2019 deux marches pour le climat. Ces marches avaient pour objectif à la fois de sensibiliser les Roubaisiens aux questions (voir notre précédent appel joint)* posées par le dérèglement climatique et d'interpeller les institutions publiques et notamment la municipalité de Roubaix sur l'urgence à concevoir et à mettre en œuvre **les conditions d'une mobilisation générale impliquant toutes les institutions comme tous les Roubaisiens sur ce danger qui menace l'humanité.**

« Notre maison brûle et nous ne pouvons plus regarder ailleurs »

Dans ce cadre la responsabilité du futur maire sera de :

- faire en sorte que toutes les politiques publiques dont la municipalité est responsable participent à cette mobilisation ;
- de coordonner toutes les forces vives et toutes les compétences des institutions publiques et privées pour lutter contre le réchauffement climatique.

Roubaix comme chaque commune de France à l'obligation d'élaborer un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs*-DICRIM-(voir en bas de page la loi du 13 août 2004) . Le réchauffement climatique aggrave la fragilité de nos systèmes de production et de distribution industriels. Dans ce contexte la pénurie alimentaire est redevenue un risque majeur et il appartient au conseil municipal d'imaginer les moyens d'y faire face.

On ne part pas de rien. Des initiatives ont été prises qui vont dans ce sens par les habitants comme par les conseils municipaux qui se sont succédés depuis trente ans mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles ne sont pas au niveau des dangers qui nous menacent. La dernière municipalité a annoncé son projet de faire de la ville de Roubaix une ville nourricière. Des associations ont multiplié les jardins partagés . Des fermes urbaines sont en projet. Bravo ! Pourtant si ces initiatives sont un point d'appui, aujourd'hui on est encore loin du compte. Roubaix en cas de rupture alimentaire ne dispose comme la plupart des villes que de quelques jours de réserves.

Agir pour une relocalisation rapide des productions alimentaires permettrait non seulement de renforcer les moyens de la sécurité civile à Roubaix mais aussi d'agir sur la réduction des gaz à effet de serre, de permettre retrouver des modes de production bio, de recréer de l'activité et du lien social dans la ville.

Dans cet objectif nous souhaiterions que le mouvement associatif Roubaisien soit associé à cette stratégie de lutte contre le réchauffement climatique et dans ce cadre que le futur conseil municipal appelle aux prochaines marches pour le climat.

Dans l'espoir d'avoir une réponse de votre liste avant le dimanche 8 Mars pour nous permettre de faire connaître votre proposition stratégique de lutte contre le réchauffement climatique, veuillez madame, monsieur, agréer nos salutations respectueuses.

« Ensemble pour le climat » Fait à Roubaix, le 27 février 2020.

* Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile : «Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires. La politique de sécurité civile doit permettre de s'attaquer résolument aux risques en les anticipant davantage, de refonder la protection des populations et de mobiliser tous les moyens encourageant les solidarités».